



Comme tous les ans, vous venez d'être sollicités pour répondre à la très fameuse enquête MyEDF ! Mais, depuis le temps, quelle a été la prise en compte de vos expressions, quels ont été les changements mis en œuvre ? Des interrogations qui amènent à se poser LA question : est-ce que cela sert réellement à quelque chose ?

Une enquête, pour quoi faire ?

Une enquête auprès des salariés **devrait** permettre à la Direction de renforcer ce qui va, et mettre en place des plans d'action pour corriger réellement ce qui ne va pas même quand cela dérange certains... **Malheureusement, il semble que cela se résume généralement au final à un sordide exercice de communication qui aboutit systématiquement à la conclusion : « tout va bien » !** Doit-on se contenter d'un banal exercice d'autopromotion d'EDF ou d'un véritable baromètre à visée sociale ?

Une interprétation très discutable

FO a pourtant demandé, ces dernières années, les conditions d'une enquête vraiment utile pour l'entreprise ET les salariés.

Première condition, il faudrait une enquête avec des questions vraiment ouvertes auxquelles les salariés auraient vraiment envie de répondre et non pas seulement celles des spécialistes en communication.

De plus, les résultats de l'enquête, présentés aux équipes sur le mode « vous vous êtes exprimés et vous êtes satisfaits » sont souvent très mal perçus.

Alors que dans un même temps la rémunération est en chute libre, les sites ferment, les effectifs fondent et les conditions de travail se dégradent, vous entendez lors de ces présentations que vous êtes satisfaits de votre emploi, de votre rémunération, de vos parcours professionnels...

Nous avons alertés sur les effets de tels contre messages, mais rien ne bouge et le « jusqu'ici tout va bien » est de mise !

Libre choix de s'exprimer ou pas.

Malgré le fait que vous avez, théoriquement au moins, la liberté de répondre à cette enquête, vous êtes de plus en plus nombreux à nous relater des pressions managériales inacceptables.



Redisons-le clairement : **vous avez le choix de participer ou pas.** En cas de problème, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre représentant FO.

Si vous choisissez de participer, sachez qu'il existe un « effet sondage » mis en évidence par les sociologues qui consiste mécaniquement à gonfler les réponses moyennes « assez d'accord » ou « pas tout à fait d'accord ».

Si vous faites le choix de répondre à cette enquête,

répondez très clairement :

« tout à fait » ou « pas du tout » !